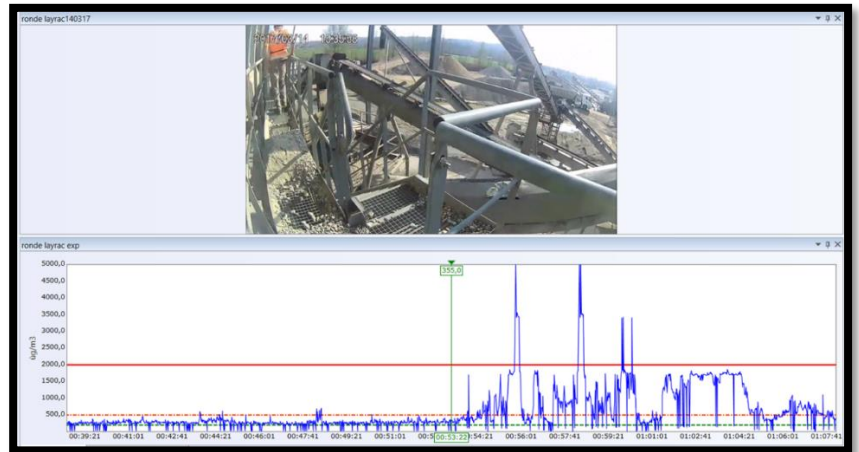




# MESURAGE DE LA CONCENTRATION DE POUSSIÈRES PAR PHOTOMETRE



## Problématique :

Les mesures d'exposition aux poussières par CIP 10 ne permettent que d'obtenir une concentration moyenne mesurée sur la période de prélèvement.

Cette méthode de mesure ne permet donc pas de :

- Connaître les variations de concentrations auxquelles s'expose le personnel.
- Identifier les tâches ou zones exposantes.
- Cibler précisément les mesures de prévention à prévoir.

## Solution :

Mesurer les concentrations en poussières par un appareil à lecture directe (mesure optique).

## Possibilités de prestation :

- **Mesures ponctuelles** dans certains locaux ou lors de certaines tâches (possibilité de mesurer les PM<sub>10</sub>, PM<sub>2,5</sub> ou PM<sub>1</sub>).
- **Compteur porté par l'opérateur avec caméra type 'GoPro' sur 1 journée complète de travail :**
  - ➔ Via le traitement par logiciel dédié, permet de visualiser en même temps l'activité réalisée et la concentration mesurée.
  - ➔ Permet d'identifier précisément les tâches ou zones exposantes et d'estimer le niveau d'exposition.
  - ➔ Permet donc de **cibler précisément les mesures de prévention.**
- Prestation complémentaire proposée indépendamment des mesures de contrôle par CIP 10 ou en option lors de ces contrôles.

## Réglementation :

- Ce type de mesure n'est pas autorisé pour des mesures de contrôle d'exposition.
- Seule la méthode par CIP 10 est autorisée pour les mesures de contrôle d'exposition.



## Profitez des avantages des prestations PREVENCEM

La lecture optique donne un résultat en nombre de poussières par m<sup>3</sup> et ne tient pas compte de la densité de ces poussières. Or la VLEP est exprimée en mg/m<sup>3</sup> :

- PREVENCEM réalisera une étude comparative avec le CIP 10 afin d'estimer la correspondance du résultat en mg/m<sup>3</sup>.
- Associée à la prestation de contrôle technique, profitez de la présence de notre technicien pour affiner l'analyse des tâches et des zones exposantes.